

بسم الله الرحمن الرحيم

Soudan University of Science and Technology

College of Graduate Studies

**Application de la description de « mais » et
« pourtant » aux textes littéraires choisis de la langue
française**

**تطبيق وصف «pourtant» و«mais» في نصوص ادبية مختارة من
اللغة الفرنسية**

**Application of « mais » and « pourtant » descriptions
in selected French literary texts**

Thesis Submitted in Partial Fulfillment for the Requirement of
M.A. Degree in French Language

By

Wegdan Awad Elkream

Supervisor

Dr. Neimat karamalla

2014

Remerciements

Nous tenons avant tout à remercier notre directrice de mémoire Dr. Neimat Karamalla qui nous a dirigée et nous a soutenue au cours de la réalisation de cette recherche.

Nous adressons également nos remerciements à Dr. Zaki Abd Elkreem, Dr. Mohammed Tahir et Dr. Ahmed Hamid.

مستخلص البحث

يهدف هذا البحث لدراسة ادوات الربط «mais» و «pourtant» في اللغة الفرنسية وذلك بتسلیط الضوء على وظائفهم من وجهة نظر جدلية في نصوص ادبية مختارة.

وقد اختار الباحث العنوان التالي (تطبيق وصف «mais» و «pourtant» في نصوص ادبية مختارة من اللغة الفرنسية)، ولتحقيق هذا العمل، فقد تم تخصيص الباب الاول لتقديم المفاهيم والنظريات الجدلية المتعلقة باستخدام ادوات الربط والتي اشتملت على مفهوم علم الدلالة، النص وانواعه المختلفة مع التركيز على النص الحجاجي والروابط الحجاجية وغيرها وذلك باتباع النظرية الجدلية في اللغة، والتي تم تطويرها بفرنسا بواسطة اوسلاد دكرو ، واما الباب الثاني قد خصص لوصف أداتي الربط «mais» و «pourtant» من وجهة نظر اوسلاد دكرو و جاك مشرل وعليه تكون هذه الدراسة قد اتبعت منهجا وصفيا في البابين الاولين، اما في الباب الثالث فقد اتبع الباحث منهجا تحليليا حيث قام بتطبيق وصف اداة الربط «mais» على رواية (le Procès-verbal) لجان ماري كلوزيو وتطبيق وصف «pourtant» على رواية (l'étranger) للكاتب البرت كامو.

ومن خلال هذا التحليل توصلنا الى معرفة اهمية هاتين الاداتين في بناء النصوص الادبية بالإضافة الى وظيفتيها في توجيه الخطاب وفتح افق جديدة ل القراء حتى يتفاعلوا مع النص الأدبي.

Abstract

This study aims at examining the connectors « mais » and « pourtant » in French language via shedding light on their role and function from an argumentative point of view in literary texts.

The researcher chose the following title « Application of « mais » and « pourtant » descriptions in selected French literary texts».

To do so, the usage of the first chapter is allocated to present the theory of argumentation in language including the notions argumentative texts, connectors, concession, etc. these two chapters represent the descriptive methodology adopted in the research .

In the third chapter, we followed an analytical methodology through the application of the argumentative description of « mais » and « pourtant » on two novels chosen respectively from the French writers J. M. G le Clézio « le Procès-verbal » and Albert Camus «l'Etranger ».

The result of our study show the importance of the use of these two connectors in the literary texts. They play a great role in orienting the different point of view and in giving many possibilities of interpretations to the reader of such texts. This opportunity of differently interpreting has its benefit because it implies the reader in his reading.

Introduction générale

Oswald Ducrot a consacré ses recherches sur l'argumentation dans la langue, en soulignant le rôle crucial que jouent les mots argumentatifs, en particulier, les connecteurs comme « mais » et « pourtant », qui sont l'objet de ce mémoire. Ces connecteurs établissent des relations logiques entre les phrases lors du discours, puisqu'ils assurent la cohérence du texte et ils jouent un rôle sémantique important. Ils sont aussi des organisateurs textuels.

Dans cette étude, nous avons suivi l'approche de Ducrot « l'argumentation dans la langue » qui met l'accent sur les études des connecteurs argumentatifs et leur rôle dans l'orientation argumentative, en particulier, le connecteur « mais » que Ducrot a utilisé le schéma sémantique « p mais q » pour analyser son fonctionnement, où (p) représente le premier segment qui oriente le discours du locuteur vers plusieurs conclusions qui sont annulés directement par le deuxième segment « mais q ».

En ce qui concerne le deuxième connecteur « pourtant », Moeschler a suivi le schéma sémantique de Ducrot « p pourtant q » pour décrire la fonction concessive de ce connecteur, en expliquant que (p) renvoi au premier segment et (q) renvoi au deuxième segment où ces deux segments sont toujours contradictoires.

Il est évident maintenant que notre objet, dans ce mémoire, est d'étudier les connecteurs « mais » et « pourtant » d'un point de vue concessif et argumentatif.

Notre étude s'intitule « Application de la description de « mais » et « pourtant » aux textes littéraires choisis de la langue française ». Pour

accomplir ce travail, nous allons d'abord suivre une méthodologie descriptive pour montrer les notions liées aux connecteurs argumentatifs.

Deuxièmement, cette méthodologie descriptive et analytique nous aide à présenter la description concessive et argumentative des connecteurs « mais » et « pourtant » développée par Oswald Ducrot que nous appliquerons par la suite, aux deux romans : « Le procès-verbal de J.M. le Clézio » et « L'étranger d'Albert Camus ».

Il est à préciser que nous choisissons des occurrences de « mais » concessif du premier roman tandis que nous tirons le cas de « pourtant » du deuxième roman. Pour mieux travailler, nous posons cette question :

Quelle est la fonction syntaxique et la valeur sémantique des connecteurs concessifs « mais » et « pourtant » ?

Dans le premier chapitre, nous présentons, en premier lieu, les notions et les termes liés à notre sujet tels que *la sémantique*, *le texte*, *la cohérence/cohésion* et *les connecteurs*, en particulier, les deux connecteurs « mais » et « pourtant » étudiés. Nous passons, en deuxième lieu, à la présentation de la théorie de l'argumentation dans la langue d'Oswald Ducrot ainsi qu'à la théorie de la grammaire et de la linguistique textuelle. Le deuxième chapitre, sera consacré à la description argumentative et concessives des connecteurs « mais » et « pourtant » d'un point de vue de différentes linguistes et grammairiens en se concentrant sur la description de « mais » d'Oswald Ducrot et de « pourtant » de Moeschler. Le troisième chapitre, sera concentré sur l'application de la description des valeurs sémantiques des deux connecteurs étudiés dans les deux textes choisis.

Quant aux études précédentes des connecteurs dans le domaine de la sémantique, nous avons trouvé la thèse de doctorat préparée par le

professeur Neimat Karamalla en plus du mémoire de master d'Aljaili Mohammad qui a étudié uniquement le connecteur « mais ». La différence par rapport à notre travail, c'est que nous avons étudié le connecteur concessif « pourtant » en plus du connecteur argumentatif et concessif « mais ». Ce travail sera terminé par une conclusion qui va répondre à la problématique de la recherche.

Première Chapitre

Définitions des notions de base

Premier chapitre

Définitions des notions de base

Ce chapitre sera consacré à exposer, en premier lieu, des termes liés aux connecteurs argumentatifs, tel que *la sémantique*, *le texte* et ses typologies, *la cohérence/cohésion* du texte, *les connecteurs*, leur classements, leur rôle, en particulier, les connecteurs argumentatifs et concessifs. En deuxième lieu, nous exposerons les théories liées aux connecteurs argumentatifs et concessifs comme la théorie de l'argumentation dans la langue, et la linguistique et de la grammaire textuelle.

1. La sémantique

La sémantique a été définie par plusieurs linguistes, Irène Tamba, par exemple, (2005:07), explique que la sémantique est toujours définie par rapport à son objet d'étude en citant trois définitions différentes pour trois linguistes, selon J. Lyon : «*La sémantique est l'étude du sens*».

D'après P. Guiraud : «*La sémantique est l'étude du sens des mots*».

Selon P. Lerat : «*La sémantique est l'étude du sens des mots, des phrases et des énoncés*».

Irène Tamba souligne que tous les sémanticiens sont d'accord sur la définition de J. Lyon, «*la sémantique est l'étude du sens*».

1.2. L'histoire de la sémantique

Quant à l'histoire de la sémantique, Irène Tamba (ibid., 2005:10), en distingue quatre périodes : «*La période évolutionniste de la linguistique*

comparée, où le domaine de la sémantique lexicale historique, la période structurale, caractérisée par une sémantique lexicale synchronique ; la période des grammaires formelles, où la sémantique phrastique et du discours, la période des sciences cognitive où le domaine de sémantique cognitive».

2. La notion de texte

Le texte est considéré comme un ensemble dont les composants sont de nature différente et relié entre eux selon des règles précises. Reigel et al (2009:1017), soulignent que : «*Le texte n'est pas une simple suite linéaire de phrases, de même qu'une phrase n'est pas une simple suite de mots. Le texte possède une structure globale ; il est formé de parties ou de séquences dont le sens se définit par rapport à son sens global».*

Cette conception du texte formé de parties ou de séquences, nous amène à la définition linguistique du texte proposé par J.M. Adam qui présente le texte comme une unité composée de N séquences« *où N est compris entre 1 séquence et un nombre N de séquences. [...] Ces (N) séquences peuvent être soit elliptiques, soit complètes».*

2.1. Les typologies textuelles

Selon J. M. Adam, cité dans la Grammaire méthodique du français (ibid., 2009 :1060), il y a cinq types de texte.

2.1.1. Le type narratif : ce type est le plus étudié, se définit par sa dimension chronologique.

2.1.2. Le type descriptif : il se caractérise par l'étalement d'un tout dans la succession de mots et de phrases descriptives. Autrement dit, il doit représenter un référent, son « thème-titre » situé dans l'espace.

2.1.3. Le type explicatif : il vise à expliquer ou à faire comprendre quelque chose, il existe principalement dans un discours didactique ou scientifique.

2.1.4. Le type conversationnel : ce type se distingue des précédents (qui sont de forme monologal, même s'il s'adresse à autrui).

2.1.5. Le type argumentatif

Selon J. M. Adam (1980 :35), le texte argumentatif est défini comme : « *une structure ou une thèse formulée, suivent une phase argumentative appuyée par des arguments, et une phase conclusive* ».

Il faut noter que la présence des marqueurs de relation est l'un des caractéristiques qui distingue le texte argumentatif. A cet égard, Adam dit : « *les principales caractéristiques linguistiques sont la présence d'articulation d'énoncé qui sont rendus explicites par des marqueurs de relation d'organisateurs textuels* ».

3. Cohésion/cohérence/connexité

Elles sont des propriétés respectives du texte et du discours, sont fondées sur la distinction entre les relations internes à l'énoncé (le contenu) et les relations externes de l'énoncé avec la situation (la convenance).

3.1. La cohérence

Selon J- F. Jeandillou (1997:81) : « *La cohérence n'est pas directement soumise aux propriétés linguistiques du texte, bien qu'il soit le jugement du récepteur d'évaluer l'adéquation de ce dernier par rapport à la situation d'énonciation* ». C'est à- dire que la cohérence d'un texte dépend de l'évaluation du récepteur.

3.2. La cohésion

M. Rigele et al (Op.cit. :2009:1018) distinguent la cohésion et la cohérence en s'appuyant sur l'opposition entre le discours et le texte, en expliquant que : « *La cohérence est une propriété du texte qui est envisagé fermer sur lui-même. Ainsi les jugements de cohérence dépendent des connaissances du monde et de la situation, qui sont partagées ou non par l'énonciateur et son destinataire, alors que la cohésion du texte s'évalue en fonction de l'organisation sémantique interne* ».

Jeandillou affirme que la cohérence est tout à fait différente de la cohésion, en définissant la cohésion (ibid., 1997:82), comme représenté sur : « *La relation sémantique et, plus largement, linguistiques qu'il instaure entre les énoncés* ».

3.3. La connexité

Selon Jeandillou (ibid., 1997:82) : « *La connexité est l'ensemble des relations linguistiquement marquées, au moyen de termes appelés connecteurs, qu'entretiennent des énoncés successifs, il s'agit soit de propositions ou de phrases* ».

Ces liens sémantiques, logiques ou pragmatiques sont linguistiquement marqués grâce aux différents types de connecteurs représentés sous forme de : conjonction de coordination ou de subordination (car, mais, pace que, comme, avant que....) adverbe ou préposition (d'abord, ensuit, après, tout fois, finalement...), présentatifs (c'est, voilà, voici) ou locutions diverses (autrement dit, c'est-à-dire, d'une part/d'autre part), le rapport entre ces éléments demeure implicite par exemple :

(1)Pierre joue, (mais) Paul s'ennuie ; Mari mange peu, (alors que) jean est glouton ; Je vais me coucher, (car) je suis fatigué.

C'est-à-dire que l'usage des connecteurs dans cet exemple précédent joue un rôle complémentaire à la cohésion du texte.

4. Les connecteurs

Selon M. Riegle et al (Op.cit., 2009:1044) : « *Les connecteurs sont des termes de liaison et de structuration ; ils contribuent à la structuration du texte et du discours en marquant des relations entre les propositions ou entre les séquences qui composent le texte. Pour rapprocher ou séparer les unités successives d'un texte, les connecteurs jouent un rôle complémentaire par rapport aux signes de ponctuation* ».

En outre, ces auteurs expliquent que les connecteurs ont deux sens, l'un restreint et l'autre large :

- Au sens restreint, les connecteurs sont les termes qui assurent la liaison à l'intérieur d'une phrase complexe.
- Au sens large, les connecteurs sont tous termes qui assurent l'organisation du texte.

J. M. Adam (ibid., 2011:140), définit les connecteurs en parlant de leurs formes : « *Les connecteurs entrent dans une classe d'expression linguistique qui regroupent outre certaines conjonction de coordination (mais, donc, or, car), certaines conjonctions de subordination (parce que, comme), certaines adverbes ou locution adverbiales (en effet, par conséquent, quoi quel en soit, ainsi, etc.)Et des groupes nominaux* ».

4.1. Le rôle des connecteurs

La plupart des grammairiens affirment que les connecteurs jouent un rôle primordial dans le balisage des plans du texte. Ainsi, M. Riegle (Ibid., 2009:1044), estime que : « *Dans l'enchainement linéaire du texte, les connecteurs sont des termes de liaison et de structuration ; ils contribuent à la structuration du texte et du discours en marquant des relations entre les propositions ou entre les séquences qui composent le texte en indiquant les articulations du discours* ».

J.M, Adam (ibid., 2011:141), parle du rôle des connecteurs, en expliquant qu'ils marquent une connexité entre deux unités sémantiques pour créer une structure. « *Ils remplissent une même fonction de liage sémantique entre unité de rang différents (mots, propositions, paquets de propositions, voire portions large d'un texte, leur fonction fondamentale est de marquer une connexité entre deux unités sémantiques pour créer une structure de plus qu'ils contribuent à la linéarisation du discours, contrôlent une portion plus ou moins longue de texte* ».

4.2. Le classement des connecteurs

Les connecteurs sont groupés et organisés selon les relations qu'ils expriment, de ce fait, il y a eu différentes classifications selon les travaux de plusieurs grammairiens. Chacune de ces classifications est liée aux différentes relations qu'ils établissent et leurs fonctions sémantiques.

M. Riegel et al (ibid., 2009:1046) regroupent les connecteurs en différentes classes, en distinguant, les organisateurs textuels et les connecteurs pragmatiques :

- les organisateurs textuels : ordonnent la réalité référentielle, ils comprennent les connecteurs temporels et spatiaux), en plus de leurs rôle dans l'organisation de texte.
- Les connecteurs pragmatiques : ils peuvent se subdiviser en marqueurs de pris en charge énonciative et connecteurs argumentatifs. Ils jouent le même rôle où ils assurent l'enchaînement des différentes unités textuelles et de marquer des relations sémantiques entre des segments plus ou moins vastes.

J. M. Adam (ibid., 2001:141), distingue, dans la classe générale des connecteurs, trois types de marqueurs de connexion :

- les connecteurs argumentatifs.
- les organisateurs et marqueurs textuels.
- les marqueurs de pris en charge énonciative

Après avoir pris les connecteurs de manière générale, nous allons exposer les connecteurs argumentatifs et concessifs qui constituent l'objet principal de ce mémoire.

5. Les connecteurs argumentatifs

Les connecteurs argumentatifs d'après M. Riegel et al (ibid., 2009:1053), «*marquent diverses relations entre les parties d'un texte. Ils s'emploient souvent en association, dans le cadre d'un raisonnement ou d'une argumentation suivie (les progressions or-donc ou certes-mais sont fréquentes). Ils peuvent en outre marquer l'orientation argumentative vers une certaine conclusion* ». C'est-à-dire que les connecteurs argumentatifs peuvent remplir différentes fonctions particulièrement,

l'orientation argumentative qui vise à orienter le locuteur vers de différentes conclusions.

Selon Moeschler (19985:62) : « *Le connecteur argumentatif est un morphème de type conjonction de coordination, conjonction de subordination, adverbes, locution adverbiales, etc. qui articule deux énoncés ou plus intervenant dans une stratégie argumentative unique* ».

Selon J.- M, Adam (2011:148) : « *Associent les fonctions de segmentation, de pris en charge énonciative et d'orientation argumentative des énoncés, ils déclenchent un traitement d'un contenu propositionnel soit comme un argument, soit comme une conclusion, soit encore comme un argument chargé d'étayer ou de renforcer une inférence ou comme un contre – argument* ».

Adam explique, par cette définition, l'importance de ces connecteurs à l'association des différentes fonctions.

Moeschler (ibid.1985 :62), distingue deux critères pour connaître les connecteurs argumentatifs :

a- Il s'agit, tout d'abord, de distinguer dans la description du connecteur son environnement matériel, des variables argumentatives qu'il articule.

b- Les variables argumentatives reliées par les connecteurs peuvent réaliser des fonctions argumentatives différentes :

- Distinguer tout d'abord parmi les connecteurs les prédictats à deux places, des prédictats à trois places.
- Distinguer entre les connecteurs introducteurs d'arguments (car, d'ailleurs, même, mais) et connecteurs introducteurs de conclusion, (donc, décidément, quand même, pourtant, finalement).

Moeschler (ibid., 1985:62), a appelé le deuxième critère « classificatoire » parce qu'il concerne la fonction argumentative de l'énoncé introduit par le connecteur, en distinguant à cet effet :

- Les connecteurs introducteurs d'arguments : (car, d'ailleurs, même, mais).
 - Les connecteurs introducteurs de conclusion :(donc, décidément, quand même, finalement).

Lorsque le connecteur est un prédictat à trois places, il s'agit de distinguer les connecteurs dont les arguments sont :

- Des arguments Co-orientés (décidément, d'ailleurs, même).
 - Des arguments anti-orientés (quand même, pourtant, finalement, mais).

Pour expliquer cette conception, il donne l'exemple suivant :

Moeschler (*ibid.*, 63) souligne que cet exemple permettra de donner une structure argumentative Co-orientée minimale.

5.1. Le classement des connecteurs argumentatifs

J. M. Adam (*Ibid.*, 2011:149), classifie les connecteurs argumentatifs en quatre grandes catégories :

- Connecteurs argumentatifs marqueurs de l’argument : parce que, puisque, car, en effet, comme, même, d’ailleurs, etc. avec une valeur de justification et explication

- Connecteurs argumentatifs marqueurs de la conclusion : donc, alors, par conséquent, etc.
- Connecteurs contre-argumentatifs marqueurs d'un argument fort : mais, pourtant, néanmoins, cependant, quand même, etc.
- Connecteurs contre-argumentatifs marqueur d'un argument faible : certes, bien que, malgré, quoique, etc.

Ducrot et Anscombe, classifient les connecteurs argumentatifs par catégories sémantiques:

- La conjonction de coordination : mais, car...
- La conjonction de subordination : parce que, puisque...
- Les adverbes : certes, donc...
- Des syntagmes prépositionnels : en effet, en fait...
- Des syntagmes nominaux : somme toute...

En plus des connecteurs argumentatifs ; Ducrot parle d'un certain nombre de morphèmes servant à donner un lien à l'acte d'argumentation, il s'agit en effet, de ce qu'il appelle, « opérateurs argumentatifs ». Ces derniers sont définis comme étant des morphèmes qui, appliqués à un contenu, transforment les potentialités argumentatives de ce contenu.

6. Les connecteurs concessifs

6.1. La concession

Selon O. Ducrot cité dans la thèse de Neimat Karamalla (2009 :129) : « *La notion de concession, issue du verbe latin Concedere (se retirer, admettre une opinion, convenir de), appartient au vocabulaire de la rhétorique avant d'appartenir à celui de la grammaire* ».

Nous pouvons dire que nous acceptons une idée pour en mettre une autre en valeur.

En 1983, 1985, Anscombe parle de la concession à partir du connecteur « mais » en utilisant le schéma de Ducrot « p mais q » d'opposition directe, à cet égard, Anscombe précise que : « *Son locuteur (L) accepte l'information F contenue dans p, il accepte que F est généralement cause de non-q, mais il refuse de tirer la conclusion non-q en affirmant q* ». (Ibid., 2009 :135) Il donne l'exemple suivant :

(3) Pierre est gros mais rapide

L'analyse de cet énoncé selon Anscombe : « *Pierre est gros, c'est pourquoi il est considéré comme non rapide. On pourrait conclure qu'il n'est pas rapide, mais ce n'est pas vrai car il est rapide* ».

Dans la même étude, Anscombe sépare la concession et la stratégie concessive en expliquant les deux termes : « *la concession est un acte attaché à p. Quant à la stratégie concessive, elle concerne la relation R entre p et q et implique deux mouvements contradictoires chez un même locuteur* »:

(1) *un mouvement d'approbation qui a lieu au niveau de p*

(2) *un mouvement d'opposition qui a lieu au niveau de q.*

6.2. Le classement des connecteurs concessifs

M. Reigel et al (op.cit. 2009:1053), classifient les connecteurs concessifs sous la catégorie des connecteurs argumentatifs qui marquent l'opposition-concession en soulignant que ces connecteurs introduisent généralement un contre-argument qui peut infirmer le précédent. Pour

expliquer cette conception, ils donnent le connecteur (mais) comme un exemple où il peut jouer un rôle d'inverseur à deux niveaux :

- au niveau des idées, il exprime une concession où la deuxième proposition introduit par (mais) est plus forte que la première proposition.
- au niveau de l'expression où (mais) marque la réfutation

6.2.1. Le classement des connecteurs concessifs selon J.M. Adam

J.M. Adam (ibid., 2011:148), souligne que les connecteurs concessifs classifient dans la catégorie des connecteurs argumentatifs où ils comprennent (mais, pourtant, cependant, certes, toutes fois, quand même) en plus de ces connecteurs peuvent marquer le contre-argumentatif, il donne l'exemple suivant :

(4) *Dans le lac d'Annecy, trois jeunes gens nageaient. L'un janinetti, disparut. Plongeon des autres. Ils le ramenèrent, MAIS mort.*

Nous pouvons dire que la première proposition de cet exemple oriente vers une conclusion du type (ils le sauvent) alors que son mort introduit par (mais) dans la deuxième proposition exprime un argument plus fort que la première.

Nous passons maintenant à la présentation de la théorie liées aux connecteurs concessifs.

7. La Théorie de l'argumentation

Oswald Ducrot et Jean Claude Anscombe ont développés la théorie de l'argumentation dans la langue en 1983, leur idée générale était que la langue n'a pas comme but principal de représenter le monde mais l'argumentation. Ces deux auteurs (1983 :30), disent que : « *Notre*

conception de l'argumentation se situe dans ce cadre .C'est, pour nous, un trait constitutif de nombreux énoncés, qu'on ne puisse pas les employer sans prétendre orienter l'interlocuteur vers un certain type de conclusion ».

Jacques Moeschler (ibid., 1985:45)explique que : « *L'argumentation s'est d'avantage intéressé aux stratégies de discours visant la persuasion ou aux modes de raisonnement non formel du langage naturel impliquant un effet sur l'auditoire qu'aux moyens linguistique dont dispose le sujet parlant pour orienter son discours, chercher à atteindre certains objectifs argumentatifs ».*

C'est à-dire- que le sujet parlant utilise une stratégie discursive en vue de convaincre ou persuader le locuteur ou le destinataire sur un sujet donné.

Ducrot a refusé la conception logique de l'argumentation, et il a refusé à réduire l'argumentation aux logiques formelles des relations entre les conditions de l'inférence logique. Nous donnons l'exemple suivant :

(5) Pierre est content

Nous constatons que cet énoncé nous donne différentes interprétations

P.D.V.1, il est diplômé

P.D.V.2, il a trouvé du travail

P.D.V.3, il va se marier

Il est évident qu'il existe certaines connecteurs qui donnent un argument des arguments faibles pour convaincre l'auditeur, Moeschler (Ibid., 1985:48), parle de ce type des connecteurs, il nous explique l'un de ces connecteurs faibles dans l'exemple suivant :

(6) le diner est presque prêt

Selon J. Moechler que cet énoncé conduit vers la conclusion (le diner n'est pas tout à fait prêt) parce que l'usage du connecteur « presque » laisse l'argument moins fort, en affirmant à cet égard « *L'argumentation est plus subtile dans la mesure où c'est le modificateur presque qui a la propriété d'indiquer que l'énoncé le diner est presque prêt est un argument, certes moins fort* ».

Il souligne qu'il faut chercher la suite de l'énoncé qui peut ouvrir les possibilités des présupposés, par exemple :

(7) Anne est là

Nous pouvons dire :

Anne est là : je peux lui parler

Dans l'exercice de la fonction argumentative, il y a quatre opérations principales qui sont selon Ducrot et Anscombe (1983:7) : « *L'inférence, la visée argumentative, l'acte de l'argumentation et l'orientation argumentative* ».

Il faut noter que l'inférence est tout énoncé à une tendance argumentative, à cet égard, Ducrot (Ibid.1983 :7) dit : « *un énoncé présente son énonciation comme produit d'une inférence* ».

7.1. L'argumentation et l'acte d'argumentation

L'argumentation selon Ducrot et Anscombe (1983:163) comporte toujours au moins deux énoncés : « *énoncé₁ et énoncé₂ dont l'un est donné pour autoriser, justifier ou imposer l'autre, le premier énoncé est l'argument, le second énoncé est la conclusion* » pour expliquer cette conception Ducrot cite les exemples suivants :

(8) E₁ = il fait beau

Cet énoncé peut conclure à

$E_2 =$ sortons

Nous remarquons que la conclusion soit implicite.

(9) tu veux aller voir ce film avec moi ?

-je l'ai déjà vu.

Ici la réponse doit être interprétée comme un argument pour la réponse (Non).

7.2. L'orientation argumentative

Selon Ducrot et Anscombe (ibid., 1983: 149), l'orientation argumentative est : «*La classe de conclusions suggérées au destinataire : celle que l'énoncé présente comme une des visées de l'énonciation* » par exemple :

(10) Il est minuit

Cet énoncé oriente le destinataire vers une conclusion du type : « Il est tard » ; « Il faut aller se coucher ».

(11) Il va pleuvoir

Cet énoncé oriente le locuteur vers des conclusions du type « Prends ton parapluie» ou « reste à la maison ».

(12) Il fait froid

Cet énoncé conduit vers des conclusions du type «Mets le chauffage», «Ferme la fenêtre», « Prends un lainage », etc.

(13) Marie est peu intelligente

Conduit le destinataire à une signification proche de :

Marie n'est pas intelligente,

Nous pouvons dire que tous ces énoncés précédents conduisent ou orientent le destinataire vers des conclusions grâce à la présence des connecteurs argumentatifs.

7.3. Le connecteur argumentatif

Ils sont les morphèmes de type de conjonction de coordination, conjonction de subordination...Etc. qui relient deux énoncés ou plus représentant une seule stratégie argumentative c'est- à-dire, ils réalisent des actes argumentatifs.

Jacques Moeschler (Ibid., 1985 :63), définit ces connecteurs : «*Le connecteur argumentatif est un morphème (de type conjonction de coordination, conjonction de subordination, adverbe, locution adverbiale, Etc.) qui articule deux énoncés ou plus intervenant dans une stratégie argumentative unique. Contrairement à l'opérateur argumentatif, le connecteur argumentatif articule des actes de langage c'est-à-dire des énoncés intervenant dans la réalisation d'acte* ».

Jean Michel Adam (Op.cit., 2011:141) parle de la fonction fondamentale de ces connecteurs en disant que : «*Les connecteurs argumentatifs relèvent de la structuration textuelle, de la prise en charge, et de l'orientation argumentative, leur fonction fondamentale est de marquer une connexité entre deux unités sémantiques pour créer structure.....ces morphèmes contribuent à la linéarisation du discours* ».

7.3.1. Les Propriétés de relation argumentative

Les propriétés qui caractérisent la relation argumentative sont :

L'existence de deux énoncés, l'un des deux sert à présenter un argument pour l'autre qui constitue la conclusion de cet argument à cet égard Moeschler (Op.cit., 1985:52) dit que :

«Il y a relation argumentative entre deux énoncés, A et C, lorsque l'un des deux (A) est présenté comme destiné à faire admettre, justifier l'autre (C). (A) est l'argument, C la conclusion.»

Il nous explique cette relation dans l'exemple suivant :

(14) Il fait beau. Je vais donc sortir.

- Dans une relation argumentative, la conclusion peut être implicite, et certains arguments peuvent être de nature non linguistique. Moeschler (Ibid., 1985:52) dit :

«La relation argumentative n'est pas nécessairement une relation entre deux entités linguistiques de type énoncé. Il apparaît, d'une part, que la conclusion peut-être de nature implicite (vs explicite), d'autre part, que certains arguments constitutifs de la relation argumentative, peuvent être de nature non linguistique».

Nous citons cet exemple à Moeschler :

(15) Comment était ta soirée ?

Dans cet exemple Moeschler souligne de suivre le contexte à l'interprétation de ce type de relation argumentatif. Suivant le contexte, la conclusion aura un contenu positif (ma soirée était très réussie). Ou négatif (quelle catastrophe. Cette conclusion lorsqu'elle est implicite, elle doit être accessible.

En fin, nous avons compris que la conclusion peut-être positive ou négative, et que l'énoncé n'a pas seulement une fonction informative mais argumentative.

8. la pragmatique

Le terme pragmatique provient de grec (pragma), c'est à-dire qu'action, développé par William James en 1842-1910.

La pragmatique est une discipline qui prend en charge la relation entre le discours (texte) et ses utilisateurs, elle s'intéresse aux faits exclusivement linguistiques qui relèvent de la communication, en vue de déterminer une interprétation des énoncés. En effet, la pragmatique a un lien étroit avec la théorie de l'énonciation qui s'occupe des représentations du locuteur face au présupposé et au non-dit.

J. Moeschler (ibid., 1985:21) précise que la pragmatique : « *Étudie la relation entre les signes et les usagers, ou, de façon plus précise, l'emploi de système par les utilisateurs* ».

Il est évident que la pragmatique constitue, par de cette définition le domaine le plus large du système sémiotique.

8.1. La pragmatique intégrée

S'inscrit dans la tradition francophone marquée par les travaux d'Emile Benveniste (1966) et d'Oswald Ducrot.

Selon G. Nathalie et C. Frédéric (Ibid., 2007:07) : « *La pragmatique intégrée étudie le sens d'un énoncé, c'est accéder à son contenu descriptif mais également au sens véhiculé par sa relation avec ses utilisateurs* ».

En indiquant que le sens pragmatique n'est plus extérieur aux formes linguistiques, il s'inscrit conventionnellement dans les énoncés, sous la forme d'indices, il s'apparente à l'information afférente à ce que le sujet parlant fait quand il parle.

Ces auteurs soulignent que la pragmatique intégrée s'intéresse à l'énonciation. Cette pragmatique intégrée est notamment illustrée par la sémantique argumentative d'Anscombe et Ducrot (1983).

8.1.1. L'énonciation

Ce terme est défini par plusieurs linguistes, D'après le linguiste Emile Benveniste (1974:80) est définie comme : « *Mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* ».

L'énonciation et la parole permettent de faire exister le langage. E. Benveniste considère que la langue est un instrument au service de la parole.

L'énonciation selon M. Reigel et al (Op.cit., 2009:969) est définie comme : « *L'acte de production d'un énoncé par un locuteur dans une situation, de communication. Le locuteur (ou énonciateur) adresse un énoncé à un allocataire, dans des circonstances spatio-temporelles particulière et réfère au monde par son discours* ».

Nous avons remarqué que tous les linguistes partagent la même définition de l'énonciation en cherchant dans leurs études les conditions de l'énonciation.

M. Riegle et al (Ibid., 2009:969), expliquent que tout acte d'énonciation se réalise dans une situation de communication particulière, caractérisée par plusieurs éléments constitutifs :

- Des protagonistes fondamentaux, acteurs de la communication, le locuteur et allocitaire, qui se prêtent mutuellement des connaissances.
- Un temps et un lieu spécifiques.
- Des objets présents, qui constituent l'environnement perceptible des protagonistes.

Nous pouvons dire que ces éléments sont très importants dans la réalisation de l'acte de l'énonciation.

8.1.2. L'énonciation et l'énoncé

M. Reigel et al (Ibid., 2009:969), suivent l'approche de Ducrot, distinguent l'énonciation de l'énoncé, en définissant les deux termes :

«L'énonciation se distingue de l'énoncé, comme l'acte de fabrication est distinct du produit fabriqué. L'énoncé est le produit, oral ou écrit, de l'acte d'énonciation»

Tout énoncé est repéré directement ou indirectement par rapport à la situation de l'énonciation où il est produit. Le locuteur met en place le cadre référentiel de l'énoncé à partir d'une situation particulière, qui permet d'identifier les acteurs de la communication et de les situer dans le temps et dans l'espace, nous citons cet exemple illustré par ces auteurs :

(16) Je viendrai ici demain

Dans cet énoncé chaque mot renvoi à l'énonciation.

Je = énonciateur

Viendrai + demain = futur, par référence au moment où cette phrase est énoncée.

Ici = par référence à l'endroit où se trouve l'énonciateur (je).

M. Riegle et al (Ibid., 2009:970), déterminent deux orientations globales possibles pour étudier l'énonciation d'un point de vue linguistique :

- l'étude des indices de l'énonciation :

Reigel et al (ibid., 2009:970) jettent la lumière sur ce que Benveniste appelle la sémantisation de la langue où l'idée principale de cette conception qu'il faut relier les formes linguistiques aux situations d'énonciation, en expliquant, que ces formes de la langue sont les déictiques et les modalités.

Ces auteurs définissent les déictiques comme : « *Des unités linguistiques (dont le sens implique obligatoirement un renvoi à la situation d'énonciation pour trouver le référent visé* ». Ils donnent les exemples suivants :

(17) Je reviens dans dix minutes

(18) que pense-tu de ce livre ?

Selon Reigel et al, ces deux énoncés contiennent des expressions déictiques, qui renvoient à divers référents localisés dans la situation d'énonciation immédiat : le locuteur (je), l'allocutaire (tu) et dans une interprétation non anaphorique, un objet présente (ce livre). En outre, le moment de l'énoncé (présent) est repéré par rapport au point d'énonciation, et pour identifier le référent de ces expressions déictiques, il faut se rapporter à la situation de l'énonciation. En effet, leur référence peut varier avec chaque situation particulière : (je reviens dans dix minutes) peut-être dit ou écrit, à des moments et à des endroits divers, par une secrétaire, un commerçant, etc.

Il faut noter que Reigel et al ont appelés les déictiques embrayeurs, elles sont plus ou moins reliés aux déférents éléments constitutifs de la situation d'énonciation (personnes, objets présents, lieu, temps), ils peuvent-être des pronoms personnels de première et de deuxième personne

- je : désigne le locuteur (celui qui parle "celui qui dit (je)
- tu : désigne l'allocutaire (celui à qui le locuteur parle).
- nous : inclut le locuteur ou d'autres personnes (allocutaire(s) ou tierce(s)).
- vous : désigne le ou les allocutaires et peut inclure une tierce personne.

Les déictiques comprennent les déterminants et les pronoms démonstratifs qui réfèrent à un objet présent dans la situation.

9. La théorie de la linguistique et de la grammaire textuelle

Cette approche, développée dans les années 1950, est apparue en même temps que l'analyse de discours, Elle est définie par J.-M. Adam (ibid., 2011:31) comme : « *Un sous – domaine du champ plus vaste de l'analyse des pratiques discursive* ». En ajoutant qu'elle est une discipline : « *Qui régissent les agencements de proposition au sein du système qui constitue l'unité du texte* ».

Le rôle de la linguistique textuelle est de définir les grandes catégories des marqueurs de relation qui permettent d'établir les connexions entre les énoncés ou à l'intérieur même de l'énoncé. C'est -à dire-qu' elle définit et classifie les différentes relations inter et intra phrastiques au sein d'une structure textuelles, Adam (Ibid., 2011: 31) jette la lumière sur les formes

des connecteurs: « *Les connecteurs entrent dans une classe d'expression linguistique qui regroupent outre certaines conjonctions de coordination (mais, donc, or, car), certaines conjonctions de subordination (parce que, comme), certaines adverbes ou locutions adverbiales (en effet, par conséquent, quoi qu'il en soit, ainsi, etc.) et des groupes nominaux ou prépositionnels (malgré, cela, etc. ».*

La fonction fondamentale de ces connecteurs est de marquer une connexité entre deux unités sémantiques pour créer une structure.

Ces morphèmes, qui contribuent à la linéarisation du discours, contrôlent une portion plus ou moins longue de texte, Leur emploi et leur fréquence varient selon les genres de discours. Leur fonctionnement change aussi en fonction des types de mise en texte : ils ont un poids plus important dans les textes argumentatifs, où ils servent à mettre en évidence les relations entre les arguments et contre-arguments (opposer un argument), entre la thèse propre (l'idée défendue par le sujet parlant) et la thèse adverse (l'antithèse) c'est-à-dire que le sujet parlant utilise l'antithèse pour approuver son propre thème à convaincre ou persuader le destinataire. Par exemple :

(19) La recherche sur l'internet permet d'avoir beaucoup d'informations (la thèse).

Mais le livre est plus pratique pour la lecture bien ciblée. (L'antithèse).

J.M Adam (ibid., 2001:142) parle de l'importance des connecteurs argumentatifs dans le contenu de la proposition en indiquant les connecteurs argumentatifs, concessifs :

"Ils déclenchent un traitement d'un contenu propositionnel soit comme argument, soit comme une conclusion, soit encore comme un argument

charger d'étayer ou de renforcer une inférence ou comme un contre argument. On range dans cette catégorie aussi bien les argumentatifs et concessifs (mais, pourtant, cependant, certes, toutefois, quand même...) que les explicatifs et les justificatifs (car, parce que, puisque, si, c'est que...), le (si) des hypothétiques réels et fonctionnelles, le quand des hypothétiques réels et les simples marqueurs d'un argument (même, d'ailleurs, de plus, non seulement...)."

9.1. Les organisateurs textuels

À côté des connecteurs, il y a les organisateurs textuels qui jouent un rôle dans le balisage des plans de texte. Ils comprennent les organisateurs spatiaux (à gauche / à droite, devant / derrière, (au-) dessus / dessous, plus loin, d'un côté / de l'autre, etc.), les organisateurs énumératifs, où il faut distinguer entre les simples additifs (et, ou, aussi, ainsi que, avec cela, de même, également, "en plus,...) et les marqueurs d'intégration linéaire qui ouvrent une série (d'une part, d'un côté, d'abord, etc.), signalent sa poursuite (ensuite, puis) ou sa fermeture (d'autre part, de l'autre, enfin, en conclusion).

Bilan

L'objet de ce chapitre était d'exposer les notions et les approches liées aux connecteurs argumentatifs et concessifs où nous avons suivi une méthodologie descriptive. Nous y avons présenté, tout d'abord, la notion de sémantique, le texte et ses typologies particulièrement, le texte argumentatif. De plus, nous avons présenté les connecteurs argumentatifs et concessifs en plus de leur rôle dans la cohérence et la cohésion textuelle.

Ensuite, nous avons exposé certaines théories telles que la théorie de l'argumentation dans la langue développée par Oswald Ducrot et la théorie de la linguistique et de la grammaire textuelle.

Deuxième Chapitre

La description des connecteurs « mais » et « pourtant »

Deuxième chapitre

La description des connecteurs « mais » et « pourtant»

Dans ce chapitre, nous jetterons la lumière sur les deux connecteurs concessifs « mais » et « pourtant » où, nous présenterons d'abord la description de deux types de mais par O. Ducrot et J.C. Anscombe en 1970. Ensuite, nous allons montrer le développement de la description de (mais) par Ducrot et al en 1980 et la description de (mais) de J. M. Adam en 1990. Enfin, nous terminerons par la description de (pourtant) par M. Reigel, J. M. Adam et J. Moeschler.

1. Les deux types de « mais »

La description classique de (mais) a été proposée par O. Ducrot et J. C. Anscombe en 1977, ces deux linguistes décrivent deux types de (mais) en français qui sont :

1.1. Le « **mais^{SN}** » de réfutation

Ce type de (mais) sert à rectifier ou corriger une affirmation.

Par exemple :

(20) Asma n'est pas française, mais marocaine.

Dans cet énoncé, l'énonciateur₂ corrige ou rectifie l'énonciateur₁ qui affirme que (Asma est française) et cet énonciateur₂ affirme qu' (Asma est Marocaine).

Nous donnons un autre exemple :

(21) Pierre ne mange pas de pommes, mais des poires.

Dans cet énoncé, le locuteur corrige ou rectifie un autre interlocuteur qui affirme que (pierre mange de pommes) et ce locuteur affirme que (pierre mange des poires).

Selon Oswald Ducrot, cité dans la thèse de Niemat karamalla (ibid., 2009 :120) :« *Ce premier type de « mais » proposé amène une « subordination sémantique ». Il fait l'objet d'un seul acte d'énonciation, ce qui implique qu'un seul locuteur énonce P et Q. Le premier élément P pris en compte par « mais ^{SN} » doit provenir d'un énoncé négatif marqué syntaxiquement et constituer un refus de p', le second élément Q pris en compte par « mais ^{SN} » est présenté comme la justification du refus de p' ou la rectification de p'.* ».

C'est à-dire que le (mais) réfutatif relie deux propositions P et Q où P est négatif et Q est positif et l'énoncé doit-être prononcée par le même locuteur. « *L'énoncé a une valeur pragmatique de réfutation incluant une correction* » (Ibid. : 2009 : 121).

Dans cette optique, O. Ducrot parle de contenu affirmé qui est nié par le locuteur, nous expliquons cette conception à l'exemple ci-dessus :

(22) Pierre ne mange pas des pommes, mais des poires.

P¹= pierre mange de pommes (le contenu affirmé)

P= pierre ne mange pas de pommes (contenu réfuté ou nié)

Q= pierre mange des poires (contenu posé)

C'est- à- dire que le locuteur pose q et rejette P¹.

Le locuteur remplace le P¹ par q, c'est-à-dire, que la relation entre P¹ et q est une relation de substitution.

Selon Ducrot et Vogt (1979) cité dans la thèse de Niemat karamalla (2009 :122) : « *une des caractéristiques de ce rapport de substitution est qu'il peut prendre différentes formes* ».

C'est- à- dire que la relation de substitution prend plusieurs formes qui sont :

(a) Q peut- être plus faible que P¹

(23) Shakira n'est pas américaine mais libanaise.

P¹= Shakira est américaine.

Q= Shakira est libanaise.

(b) Q peut- être plus fort que P¹

(24) je ne suis pas fatiguée mais épuisée

(c) Q et p appartiennent à des ordres différents :

(25) Ce n'est pas de la littérature mais de la mathématique.

(d) Q est le contraire de P¹

(26) le Soudan n'est pas riche mais pauvre.

1.2. Le « mais ^{PA} » d'argumentation

O. Ducrot utilise le schéma «P mais Q» pour analyser le fonctionnement de « mais » argumentatif, Par exemple :

(27) Il fait beau, mais Salma ne va pas sortir.

Le premier segment de cet énoncé (il fait beau) conduit à une conclusion de type (Salma va sortir) parce qu'il fait beau, mais le deuxième segment (mais Salma ne va pas sortir) conduit le destinataire vers une autre conclusion inattendue. La valeur de mais est donc argumentative parce

que le locuteur demande au destinataire de ne pas conclure à partir de (p) qui conduit vers la conclusion (r), mais il faut prendre en considération (q) qui conduit vers la conclusion (non-r).

Selon Oswald Ducrot et al (1980:97), « *l'expression P mais Q présuppose que la proposition P peut servir d'argument pour une certaine conclusion (r) et que la proposition Q est un argument qui annule cette conclusion. [...] Q est présenté comme un argument plus fort pour (non-r) que n'est P pour(r).* ». Nous donnons un autre exemple :

(28) Salma a mal à la gorge, mais elle travaille.

Le premier segment de cet énoncé (Salma a mal à la gorge) conduit à (il faut se coucher ou bien il ne faut pas travailler), mais l'introduction du (mais) dans le deuxième segment annule directement cette interprétation pour poser une autre qui est (elle travail).

Il faut noter que la structure du (mais) argumentatif « P Mais Q » représente la structuration concessive où les deux arguments sont reliés par (mais), voilà un autre exemple :

(29) Salma est belle mais elle est pauvre.

(P) renvoie à (la beauté) de Salma alors que (q) renvoie à (la pauvreté) de Salma.

En fin, nous sommes arrivé à savoir la différence entre ces deux types de « mais » où le « mais ^{SN} » a une valeur rectificative et corrective, et sa négation est métalinguistique. Tandis que le « mais ^{PA} » a une valeur argumentative parce qu'il conduit le destinataire vers une conclusion qui est différente de celle qu'il attende dès le premier segment et sa négation est polémique.

2. Développement de la description de « mais »

En 1980, O. Ducrot et al ont consacrés une autre étude à la valeur de la conjonction de coordination (mais) en analysant ses emplois, et à fin qu'ils expliquent l'occurrence de ce connecteur, ils prennent en considération cette fois trois facteurs :-

1- Les facteurs "extralinguistique"

2-Le contexte explicite

3- l'intention du locuteur en plus de leur jugement implicite sur la situation.

C'est à- dire, qu'il faut savoir la situation du discours et ce que le locuteur veut dire.

Ces auteurs illustrent cette interprétation à l'analyse de l'entretien entre le président des États-Unis Ford et le premier ministre Belge, dans cet entretien Kissinger a dit :

(30) qu'il avait été très franc mais que l'atmosphère avait été amicale.

Selon O. Ducrot et al : «*Pour comprendre une telle déclaration, il est nécessaire d'admettre que, dans la situation en question, la franchise et l'amitié risquait de conduire à des conséquences contraires*» (ibid., 1980:98).

Dans cet optique ils ajoutent : «*L'interprétation d'un mais nécessite une référence à la situation d'énonciation*».

Ici, O. Ducrot et al soulignent l'importance de la référence situationnelle à l'interprétation de la valeur d'opposition de (mais), et Pour expliquer cette importance, nous recourons à l'exemple précédent :

«*Qu'il avait été très franc mais que l'atmosphère avait été amicale*»

L'interprétation de cet énoncé exige une connaissance de la référence situationnelle, c'est- à- dire que le locuteur doit savoir que la relation entre les États-Unis et la Belgique est en impasse.

O. Ducrot et al (ibid., 1980:99), classifient (mais) dans trois contextes différents, où (mais) peut-être au milieu entre deux segments, (mais) se met à la tête du segment, ce type de (mais) a deux sous- catégories et celui à la tête de réplique n'introduit pas de Q explicite. Nous présentons ces trois classifications :

I. (Mais) est à l'intérieur d'une réplique d'un locuteur X :

X : P mais Q

Ex. : Je viendrai, mais c'est la dernière fois.

II. (Mais) en tête de réplique et qui introduit un Q explicite :

X : mais Q

Ex. : Mais tu t'ennuies !

A. (Mais) enchaîne avec une réplique P d'un locuteur Y et marque

L'opposition de X :

Y : P

X : mais Q

Ex. : Y : Je vais m'en aller.

X : -Mais personne ne te retient.

a) à l'acte de parole de Y disant P

b) aux conclusions que Y tire de P (bien que X admettre la vérité de p

c) à la vérité de P

B. (Mais) enchaîne avec du non-verbale marque l'opposition de X :

X : mais Q

Ex. : (deux personnes se battent) X : Mais séparez-les ! À un comportement de Y (Y destinataire de «mais Q »)

Ex. : Mais arrêtez de gigoter

a) une situation

Ex. : Mais séparez-les !

b) à ses propres réactions

Ex. : mais vous avez de raison

III. (Mais) en tête de réplique et qui n'introduit pas de Q explicite :

X : mais

Ex. : X : Mais !

O. Ducrot et son équipe ont appliqués ces trois catégories de (mais) sur un corpus emprunté au conversation de théâtre, où ils ont étudiés deux scènes de la comédie boulevardière "occupe – toi d'Amélie de" George Feydeau.

3. La description de « mais » de J. M. Adam

J. M. Adam distingue cinq types de (mais) dans son ouvrage (éléments de linguistique), en s'appuyant sur les études d'Oswald Ducrot et J. C. Anscombe sur les deux mais français (un mais de réfutation (mais ^{SN}) et (un mais d'argumentation (mais ^{PA})). Nous allons donc présenter tous les types de (mais) décrits par cet auteur, en concentrant sur le (mais) concessif.

3.1. Le « mais » de renforcement-renchérissement

En ce qui concerne ce type de (mais), J.M. Adam souligne qu'il est négligé dans les descriptions des linguistes. Et, il est généralement construit avec (non seulement) dans la proposition et combiné avec (même, aussi, également, etc. par exemple (1990 : 192) :

(31) Pour l'aventure, bien sûr, mais pour une leçon de cinéma aussi. (*Publicité pour Indiana Jones et le temple maudit*)

Ce type de (mais) apporte un argument supplémentaire pour une conclusion qui peut être exprimée ou non, comme dans l'exemple ci-dessus où nous pouvons observer que la proposition (1) est un argument pour une certaine conclusion implicite à dériver à partir de la situation discursive : (*allez voir Indiana Jones*) ; mais introduit simplement un argument qui va dans le renforcement du sens de cette conclusion :

Allez voir Indiana Jones pour l'aventure (ibid., 1990:193).

3.2. Le « mais » réfutatif

J.M. Adam (ibid., 1990:194) explique que ce type de (*mais*) est construit sur une négation, étant combinable avec *non pas* (plus ou point) par exemple :

(32) *Si je voulais la guerre, je ne vous demanderais pas Hélène, mais une rançon qui vous est plus chère. Ou nous pouvons dire « ...je vous demanderais non pas Hélène, mais...»* (Ibid., 1990:195)

3.3. Le « mais » phatique et/ou de démarcation de segments textuels

Pour cet auteur (ibid., 1990:197), ce type de (*mais*) signale une sorte d'opposition, et il est utilisé à l'oral, il se trouve généralement en tête de réponse et il enchaîne soit sur une réponse soit sur du non verbal ; il peut aussi terminer une réponse sans suite explicite, par exemple :

(33) *C'était impossible parce que cela fâcherait cette dame, peu hospitalière et susceptible, et disant Albertine, assommante Mais on peut bien manquer une visite.*

- *Non, ma tante m'a appris qu'il fallait être poli avant tout.*
- *Mais je vous ai vue si souvent être impolie.*

Après avoir vu la description du connecteur (mais) de renforcement-renchérissement, (mais) réfutatif et (mais) phatique et/ ou de démarcation de segments textuels par J-M. Adam, nous allons jeter la lumière sur sa description du (mais) concessif et qui constitue l'objet principal de ce mémoire en plus du connecteur (pourtant).

3.4. Le « mais » concessif

J-M. Adam (ibid., 1990:204), dit que ce type se construit sur une négation comme le (mais) réfutatif, il ne peut pas être paraphrasé par (non pas), J-M Adam donne l'exemple suivant :

(34) *Rodrigue n'est pas grand, mais il est très fort*

Dans cet exemple l'auteur utilise le schéma (P mais Q) où toutes les propositions placées en P et en Q sont perçues toujours comme contraires (comme le confirme le connecteur concessif), c'est ce que l'auteur explique dans le schéma suivant :

Schema d' Adam (1990: 203)

P.....Q	où : P et Q sont contraires,
↓	P implique Non-Q
Non Q ~ ~ ~ ~ Non P	Q implique Non-P
	Non-Q et Non-P sont subcontraires

En ce qui concerne l'utilisation du (*mais*) concessif, J-M. Adam (ibid., 1990:204), propose que ce type est révélatrice des présuppositions du

locuteur, et l'existence de cette structure (la proposition (Non-P) est un argument pour la conclusion (Non-Q) qui révèle un système de normes sous-jacentes. Nous pouvons dire que (*mais*) concessif a pour fonction de renverser une présupposition (Non-P > Non-Q).

De plus, ce théoricien (ibid., 1990:204), indique que le (mais) concessif peut- être soit combiné avec (*pourtant*), soit remplacé par (*Et pourtant*), nous citons son exemple :

(35) *Rodrigue n'est pas grand mais il est très fort.*

Rodrigue n'est pas grand mais pourtant il est très fort.

Rodrigue n'est pas grand et pourtant il est très fort.

Il ajoute que le connecteur (*mais*) peut aussi être renforcé par le connecteur concessif *quand même*, et la présence de ce connecteur inverse le sens du premier segment.

3.5 Le « mais » argumentatif

J-M. Adam (ibid., 1990:206), explique que ce type se diffère du (*mais*) concessif car il dévoile le système de normes du locuteur, comme dans cet exemple que Adam a utilisé :

(36) Des pâtes...oui MAIS des Panzani.

Dans cet énoncé, le producteur affirme l'importance de son produit (des Panzani) en acceptant le premier produit (des pâtes oui).

4. La description concessive de « Pourtant »

4.1. « pourtant » concessif d'après M. Riegel et al

(Pourtant) selon M. Riegel *et al.* (Op.cit., 2009:1053), est l'un des connecteurs placés sous la catégorie «opposition-concession » où ils correspondent aux deux valeurs de (*mais*) : «*Au niveau des idées, Mais*

exprime une concession, quand la proposition qu'il introduit exprime un argument plus fort que celui de la proposition qui précède, dans Gavroche est petit, mais il est malin, au niveau de l'expression, dans le cadre d'une réfutation, il permet de reformuler positivement et de légitimer la négation de la proposition présente, dans il n'est pas célibataire, mais marié depuis dix ans».

Nous pouvons dire que le connecteur (Pourtant) marque une concession, ainsi que (cependant), (néanmoins) et (toutefois), et il correspond à la valeur de (mais) quand il exprime une concession au niveau des idées.

4.2. Le « pourtant » concessif de J.M. Adam

En revanche, J-M. Adam (Op.cit. : 2011:96), indique que le connecteur concessif (pourtant) découpe l'énoncé en deux propositions, il donne l'exemple suivant :

(37) Zurich

Cosmopolite

Et pourtant

Typiquement suisse. (*Une publicité*)

Dans cette publicité (pourtant) signale que ces deux segments sont contradictoires. C'est-à-dire que sa valeur est concessive.

4.3. Le « pourtant » concessif de J. Moeschler

En 1982, J. Moeschler a décrit (pourtant), en distinguant deux types qui sont : Le (pourtant₁) concessif et le (pourtant₂) réfutatif où il explique ces deux valeurs du (pourtant) avec l'exemple suivant :

(38) A : *Gaston a beaucoup travaillé*

B : *Il a pourtant échoué à ses examens*

J. Moeschler (1982:133), a analysé cet exemple de la façon suivante :

(Il apparaît tout d'abord qu'en B peut donner lieu à deux lectures. D'une part une lecture concessive, où B pose simplement une contradiction entre deux ordres de faits (avoir beaucoup travaillé et échouer à ses examens) par l'intermédiaire de l'implication conventionnelle posée par le premier (avoir beaucoup travaillé implique ne pas échouer à ses examens). D'autre part une lecture réfutative où B entraîne conventionnellement non-A).

C'est-à-dire, que (pourtant) dans un énoncé peut jouer deux fonctions, où (pourtant₁) joue une fonction concessive qui sera l'objet principal de ce mémoire et (pourtant₂) a une fonction réfutative. En ce qui concerne l'analyse du fonctionnement de (pourtant₁) concessif, J. Moeschler utilise le schéma sémantique de Ducrot (P pourtant q) où (P) conduit vers une conclusion de type (non-q₂) tandis que (q) est contradictoire à (non-q), à cet égard il précise :

p pourtant q

(i) on a p

(ii) p entraîne conventionnellement non-q₂

(iii) or on a q (contradictoire à non-q)

Nous donnons l'exemple suivant :

(39) Je suis malade. Pourtant je travaille.

Nous remarquons que le premier segment de cet énoncé (je suis malade) conduit vers une conclusion de type (il faut se cocher) qui est en contradiction avec le deuxième segment (je travaille).

Voici un autre exemple :

(40) Il est riche, pourtant il est misérable.

Pour analyser le fonctionnement du (pourtant) dans cet énoncé, nous allons suivre le schéma (p pourtant q) où (p) est en contradiction avec (q). Le premier segment de cet énoncé (p) (il est riche) oriente le locuteur vers une conclusion du type (il est heureux) qui est en contradiction avec le

deuxième segment (pourtant q) (il est misérable), c'est-à-dire que la fonction du (pourtant) est concessive.

En 1983, J. C. Anscombe souligne que (pourtant) est un connecteur symétrique, où il peut apparaître dans deux structures (p pourtant q) ou encore (q pourtant p) en donnant l'exemple suivant :

(41) Pierre est malade, pourtant, il est allé travailler

Pierre est allé travailler, pourtant il est malade.

C'est-à-dire, que l'inversement des deux segments dans l'énoncé qui contient (pourtant) concessif ne change ni le sens d'énoncé ni la valeur du (pourtant) concessif. Nous donnons un autre exemple :

(42) il est gentil, **pourtant** tout le monde le déteste.

Tout le monde le déteste, **pourtant** il est gentil.

Bilan

Ce chapitre vise à présenter la description des connecteurs concessifs et argumentatif « mais » et « pourtant ». Où nous avons pris la description de ces deux connecteurs à partir de plusieurs grammairiens et linguistes, tels que O. Ducrot, J. C. Anscombr, J. Moeschler, J.M. Adam et M. Reigel et al en concentrant sur la description d’Oswald Ducrot du « mais^{PA} » argumentatif et la description de J. Moeschler du « pourtant₁ » concessif.

Il est évident que O. Ducrot analyse le fonctionnement du « mais^{PA} » en utilisant le schéma (p mais q) où (p) oriente le locuteur vers plusieurs conclusions alors que (q) est un argument plus fort qui annule directement la conclusion en (p).

Il faut noter que J. Moeschler décrit « pourtant₁ » concessif en utilisant le schéma argumentatif de Ducrot (P pourtant₁ q) en expliquant que l’introduction de ce type de « pourtant » laisse (p et q) en contradiction.

Troisième Chapitre

**Application de l'analyse de « mais » et « pourtant » dans
deux textes littéraire choisis**

Troisième chapitre

Application de l'analyse de « mais » et « pourtant » dans deux textes littéraires choisis

Ce chapitre sera consacré à l'analyse de deux connecteurs concessifs « mais » et « pourtant » que nous avons présenté dans le deuxième chapitre et qui comprennent le « mais^{PA} » argumentatif d'Oswald Ducrot et J. C. Anscombe et le « pourtant₁ » concessif de J. Moeschler. Pour ce faire nous avons choisi deux romans. Le premier roman est (le Procès-verbal), de J. M. G le Clézio où nous avons choisi sept passages pour appliquer la description du « mais^{PA} » argumentatif et le deuxième roman est (l'Etranger), d'Albert camus où nous avons également choisi sept passages pour appliquer la description du (pourtant₁) concessif .Il faut rappeler que la description de ces auteurs s'est basée sur les principes de la théorie de l'argumentation dans la langue de J.C. Anscombe et O. Ducrot. Quant au choix des romans, il se justifie d'abord par le fait que nous cherchons des cas d'exemples et puis, pour varier notre corpus.

1. Le Corpus

1.1. Le Procès –verbal

J.M.G. le Clézio raconte l'histoire d'un jeune homme, s'appelle Adam Pollo, il est devenu marginal, où il vit seul dans une maison abandonnée, au Sud de la France. Là, il reste près de la fenêtre à contempler le paysage. Puis, il fréquente les cafés, les plages, les rues. Une relation le lie avec une jeune femme qui s'appelle Michèle. Il descend dans une avenue, et parle aux individus comme un être hors du commun, faisant passer un message. Petit à petit, la folie le prend dans le tourbillon

infernal urbain. Un jour, à la suite d'un acte, il est emmené par des policiers et s'est retrouvé dans un asile d'aliénés, où il discute philosophiquement avec diverses personnes des sujets différents. Son histoire s'achève tristement, il est devenu fou et rejeté par la société.

1.2. L'étranger

Dans *l'étranger*, Albert Camus raconte l'histoire de protagoniste Meursault depuis l'enterrement de sa mère jusqu'à sa mort.

2. L'analyse du corpus

2.1. L'application de l'analyse de (mais^{PA}) argumentatif

Pour appliquer l'analyse de « mais^{PA} » argumentatif, nous allons suivre le schéma sémantique proposé par Oswald Ducrot (p mais q).

(43) «*Oui, Stuart Engstrand*» continua Adam «*Il n'est pas bien connu ici, et aux U.S.A., on le considère un peu comme un type qui écrit pour le peuple, Non? Mais, moi je trouve que c'est bon ; il écrit des trucs simples*» (*Ibid.* :52).

Dans cet exemple, Adam parle avec le marin américain qui l'a déjà rencontré au bar où Adam l'a interrogé s'il connaissait un écrivain américain qui s'appelle Stuart Engstrand. Le premier segment de cet énoncé (p) conduit le lecteur vers une conclusion du type (Stuart Engstrand n'est pas beaucoup lu) pour cette raison il n'est pas connu ni ici, ni aux États Unies. Mais dans le deuxième segment (**Mais q**) Adam présente un argument très fort (*il écrit des trucs simples*) qui annule directement l'interprétation du premier segment (p). Nous pouvons dire que la fonction du (mais) dans cet exemple est argumentatif et concessif. Il faut noter que l'emploi du verbe (considérer) assure notre interprétation

parce qu'il est utilisé comme un jugement dans ce sens « qu'il n'est pas lu ».

(44) «*(...) Eh bien. Écoute. Je vais te dire. Moi aussi. Moi aussi, j'ai l'impression d'attendre. Mais comprend-moi bien : moi, je n'en ferais pas de cas, de cette impression d'attente, si je n'étais pas certain qu'il va m'arriver- fatalement, un jour ou l'autre, ce quelque chose de déplaisant(...)* **Mais** *tu comprends, n'est- ce pas, ce n'est pas l'impression désagréable que tu as qui compte, mais le fait qu'il ne se passe pas un moment sans on attend, consciemment, ou non sa mort. (...)*» (ibid. :70).

Dans ce passage, Adam insiste de persuader son amour Michèle à comprendre ses pensées en répétant le verbe (comprendre).

Ce passage contient deux occurrences de (mais ^{PA}) argumentatif, où l'auteur utilise deux phrases successives pour exprimer l'insistance d'Adam qui fait dans les deuxièmes segments successifs (q), pour faire comprendre ses pensées à Michèle. C'est-à-dire que (mais q), dans ce passage, est un argument plus fort que (P). Dans ce sens, la fonction de « mais » est concessif parce qu'Adam donne son accord au contenu du premier segment sans le prendre en charge.

(45) «*J'ai soif » dit Michèle ; (il ne te reste pas une bouteille de bière? »«Non, Mais il y a une prise d'eau dans le jardin, de l'autre côté de la maison» (Ibid. :74)*

Cet exemple s'agit d'une conversation entre Michèle et Adam. La fonction de « mais » est concessif parce qu'il permet au locuteur de donner un alternatif à Michèle (il n'y a pas de bière mais elle peut boire de l'eau).

(46) «*Tu as un peu pleuré de honte, parce que tu étais encore offensé et tu croyais avoir perdu une bataille. Mais moi, j'étais heureuse pour toi, parce que je savais que c'était la seul chose à faire» (Ibid. :273)*

Ce passage, se situe dans la lettre de la mère d'Adam, où le segment (p) oriente le lecteur vers la conclusion qu'Adam était triste et désespéré mais le deuxième segment (mais q) (la satisfaction de sa mère de ce qui s'était fait) annule directement la première conclusion (p). Nous remarquons que la concession dans le deuxième segment se montre à travers la justification donnée par sa mère en disant (parce que je savais que c'était la seul chose à faire)

(47) «*Adam se laissait dépasser par eux, en cours de route, il était un de ceux qui étaient partis les premiers Mais parce qu'il était fatigué, terriblement fatigué, il avait trainé la longue de longe du bord de mer.*» (*Ibid.* : 166).

Le premier segment (p) (Adam est parti parmi les premiers) conduit le locuteur vers une conclusion du type (Adam arrive parmi les premiers), cette conclusion est réfutée par (mais q) (le fait qu'il avait traîné le longue du bord de mer). Il faut noter que ce qui renforce notre analyse, c'est la justification que l'auteur donne pour expliquer le retard d'Adam grâce à l'emploi de (parce que).

(48) «*Aujourd'hui, ça été un peu exceptionnel, parce que vous êtes nouveau venu. Mais à partir de maintenant, tous les matins, à dix heures, au travail*» (*ibid.* : 270).

Dans cet exemple, l'auteur parle de la vie d'Adam à l'asile des aliénés et son dialogue avec l'infirmière qui lui demande de nettoyer sa chambre.

Dans le premier segment (p), l'infirmière pardonne Adam de ne pas nettoyer sa chambre parce qu'il est nouveau venu mais l'introduction du (mais^{PA}) permet à l'infirmière de reprendre sa première partie du discours pour dire à Adam de bien faire ses tâches à l'asile.

(49) «*Et un des arbres se plaindrait : «Silence ! Silence ! Je ne peux pas dormir !» Gémirait-il. En faisant craquer ses ramures. Mais*

gouttes continueraient à tomber par terre en faisant encore plus de bruit» (*ibid.* :130).

Dans cet exemple, Adam raconte une histoire d'un jardin, dans le premier segment (p) l'arbre exprime sa volonté que les gouttes cessent de tomber mais l'introduction de (mais^{PA}) dans le deuxième segment (q) (les gouttes continuent à tomber) annule directement cette interprétation dans (p). La valeur de (mais), dans cet exemple, est donc concessif et argumentatif.

2.2. L'application de l'analyse de « **pourtant₁** » concessif

Après avoir appliqué l'analyse du (mais^{PA}) argumentatif et concessif dans le roman (procès-verbal) de J. M. G le Clézio, nous passons maintenant à l'analyse de « **pourtant** » où nous allons suivre le schéma proposé par Moeschler « p pourtant q » dans notre analyse du « **pourtant** » concessif.

(50) « *Le chien, lui, a pris de son patron une sorte d'allure voûtée, museau en avant et le cou tendu. Ils ont l'aire de la même race et* **Pourtant** *ils se détestent»* (1942 :45).

Dans ce passage, le protagoniste Meursault parle de son voisin ; le vieux Salamano qui ressemble beaucoup à son chien, mais malgré cette ressemblance, ils ne s'aiment pas. Le premier segment de ce passage (p) (ils ont l'air de la même race) oriente le lecteur vers une conclusion du type (ils s'aiment) qui est en contradiction avec la conclusion du deuxième segment (pourtant q) (ils se détestent), c'est-à-dire, que (pourtant) dans ce passage se met dans un emploi concessif.

(51) « *Just à ce moment est entré mon deuxième voisin de palier. Dans le quartier, on dit qu'il vit des femmes. Quand on lui demande son métier, **Pourtant**, il est « magasinier »* (*ibid.* :45)

Dans cet exemple, Meursault parle de son deuxième voisin Raymond en expliquant qu'il est immoral et trompeur. Le premier segment (p) (il vit des femmes) oriente le lecteur vers une conclusion du type (Raymond est immoral) qui est en contradiction avec le deuxième segment (pourtant₁ q) (il est magasinier) qui mène à une autre conclusion du type (il gagne sa vie). Cette conclusion contradictoire prouve l'emploi concessif de « pourtant » dans cet exemple.

(52) «*Ils nous regardaient en silence, mais à leur manière, ni plus ni moins que si nous étions des pierres ou des arabes morts. Raymond m'a dit que le deuxième de la gauche était son type, il a eu l'air préoccupé. Il a ajouté que, Pourtant, c'était maintenant une histoire fini* » (*ibid.* :77)

Dans ce passage, l'auteur explique qu'après avoir allé au commissariat pour témoigner contre la fille qui a été tapée par Raymond, ils ont rencontrés, par hasard, un groupe d'arabe dont, entre eux, se trouve l'adversaire du Raymond. Le premier segment, de ce passage, conclut que Raymond raconte au Meursault l'histoire de son adversaire. Ainsi, ce premier segment pourrait-être contradictoire avec le deuxième (pourtant₁ q) (c'est une histoire finie, il ne faut pas la raconter à quelqu'un), nous pouvons dire que l'introduction du (pourtant₁) concessif dans le deuxième segment met les deux segments en contradiction.

(53) «*Quand Raymond m'a donné son revolver, le soleil a glissé dessus. Pourtant, nous sommes restés encore immobiles comme si tout s'était refermé autour de nous*» (*ibid.* :88).

Dans cet exemple, le protagoniste Meursault montre le moment où il a pris le revolver de Raymond. Le premier segment de cet énoncé conclut à (il fallait bouger puisque le soleil était chaud) mais l'introduction de

(pourtant₁) concessif dans le deuxième segment (q) conduit vers une autre conclusion contradictoire qui est (nous sommes restés immobiles).

(54) «*Ma cellule était plus calme et plus sombre. Il m'a fallu quelques secondes pour m'adapter. Pourtant, j'ai fini pour voir chaque visage avec netteté, détaché dans le plein jour. J'ai observé qu'un gardien se tenaient assis à l'extrémité du couloir entre les deux grilles*» (*ibid. :113*).

Dans ce passage, Meursault a décrit sa cellule qui était calme et sombre, ce qui laisse comprendre le non visibilité des choses. Le premier segment de cet énoncé conduit le locuteur vers la conclusion du type (sa cellule était obscure) mais le deuxième segment (pourtant q) (il voit les visages clairement) met les deux segments(p) et (q) en contradiction.

(55) «*je peux dire qu'on a beaucoup parlé de moi et peut- être plus de mon crime. Étaient-elles si différentes, d'ailleurs ces plaidoiries ? L'avocat levait les bras et plaidait coupable, mais avec excuse. Le procureur tendait ses mains et dénonçait la culpabilité, mais sans excuse. Une chose Pourtant, me gênait vaguement* ». (*Ibid., 149*)

Dans cet exemple, Meursault se sent exclu de son procès ; aussi bien des plaidoiries de son avocat que celle du procureur. Il assiste à son procès comme s'il était étranger, où ils parlent beaucoup de lui et de son crime mais sans jamais lui demander son avis. La contradiction ici, est entre ce que disait l'avocat et ce qui le gênait vaguement.

(56) «*j'ai remarqué à ce moment que tout le monde se rencontrait, s'interpellait et conversait, comme dans un club où l'on est heureux de se trouver entre gens de même monde. Je me suis expliqué aussi la bizarre impression que j'avais d'être de trop, un peu comme un*

*intrus. **Pourtant**, le journaliste s'est adressé à moi en souriant, il m'a dit qu'il espérait que tout irait bien pour moi».* (*Ibid.*, 128).

Dans ce passage, Meursault parle de son procès en expliquant qu'il y avait de rassemblement des journalistes qui venaient pour assister à son procès. Il voyait qu'ils étaient contents comme les gens dans un club, mais l'emploi de « *pourtant* » s'est adressé à mener à la conclusion « il y a un seul journaliste qui s'occupe de mon affaire et est touché par mon procès ». Cette deuxième conclusion contradictoire est le résultat de l'emploi concessif de « *pourtant* » dans ce passage.

Le bilan d'analyse

Ce travail se base essentiellement sur l'étude des deux connecteurs concessifs « mais » et « pourtant » où nous avons analysé leurs occurrences dans deux textes littéraires choisis. En effet, nous avons choisi des exemples tirés de deux romans « le Procès-verbal de J.M.G le Clézio » et « l'Etranger » d'Albert Camus.

Les résultats de l'analyse appliquée nous ont montré que l'emploi de ces connecteurs par les auteurs choisis n'était pas arbitraire ou innocent mais, bien au contraire, il s'agissait d'un emploi volontaire et intentionnel. Ce choix permet aux auteurs d'exprimer leurs points de vue et d'impliquer le locuteur dans l'interprétation de ces points de vue.

La conclusion générale

L'objectif principal de ce mémoire était d'appliquer la description concessive et argumentative des connecteurs « mais » et « pourtant » dans des textes littéraires. Pour ce faire, nous avons suivi une méthodologie descriptive et analytique où nous avons appliqué la description du « mais ^{PA} » argumentatif d'Oswald Ducrot au roman « le procès-verbal » et la description du «*pourtant₁* » concessif de Jacques Moeschler au roman « l'étranger ».

D'après les résultats d'analyse, nous avons abouti à l'importance de deux connecteurs étudiées dans le discours. Leur emploi sert à la cohérence du texte littéraire dans la mesure où ces deux connecteurs assurent la progression thématique de par l'affrontement de différents points de vue. Un autre avantage de leur emploi est d'impliquer le lecteur dans le sens de le conduire à faire plusieurs interprétations possibles des différents points de vue transmis dans le texte : le lecteur a le choix d'être pour ou contre ces points de vue.

Etant donné que les méthodes de l'apprentissage de la langue française dans les universités soudanaises ne mettent pas la lumière sur les connecteurs et leur emploi. Nous souhaiterons que ces méthodes mettent l'accent sur ces connecteurs et leur rôle sémantique dans le discours.

Nous souhaiterons pouvoir continuer cette recherche dans l'avenir, en étudiant d'autres connecteurs.

Références bibliographiques

1. Adam, J.M. (2011). «La linguistique textuelle ». Armand Colin, Paris.
2. Adam, J.M. (1990). «Eléments de la linguistique textuelle », Mardage, Paris.
3. Anscombe, J. C et Oswald, D. (1983). « L'argumentation dans la langue ». Mardage.
4. Anscombe, J. C et Oswald, D. (1977). « Deux mais en français » Lingua, Paris.
5. Benveniste, E. (1974). « Problèmes linguistiques ». Gallimard, Paris.
6. Blain, R. (1980), « Discours, genres, type de textes, texte, Paris.
7. Camus, A. (2012), « L'étranger », Gallimard, Paris.
8. Ducrot, O et al. (1980), « Les Mots du discours », Minuit, Paris.
9. Fréderic, C et Nathalie, G. (2007), « Introduction à la pragmatique ». Hachette, Paris.
10. Jeandillou, F. J. (1997), « L'analyse textuelle ». Armand colin, Paris.
11. Karamalla, N, (2009) « Analyse argumentative et énonciative des connecteurs : le cas de « mais », Thèse de Doctorat, EHESS, Paris.
12. Le clézio, J. M. (2009), « Le Procès- verbal ». Gallimard, Paris.
13. Moeschler, J. (1985), « Argumentation et conversation, éléments pour une analyse pragmatique du discours ». Hatier, Paris.
14. Moeschler, J. (1982), « Contraintes structurelles et contraintes d'enchaînement dans la description des connecteurs concessifs en conversation, Paris.
15. Riegel, M et al. (2009), « Grammaire méthodique du français ». PUF, Paris.
16. Tamba, I. (2005), « La sémantique ». PUF, Paris.

Table des matières

Remerciements.....	I
مستخلص البحث.....	II
Abstract.....	III
Introduction générale.	1

Première Chapitre

Définitions des notions de base

1. La sémantique.....	4
2.1 L'histoire de la sémantique.....	4
2. La notion de texte.....	5
2. Les typologies textuelles.....	5
2.1.1 Le type narratif.....	5
2.1.2 Le type descriptif.....	5
2.1.3 Le type explicatif.....	6
2.1.4 Le type conversationnelle.....	6
2.1.5 Le type argumentatif.....	6
3. cohésion/cohérence/connexité.....	6
3.1 La cohérence.....	6
3.2 La cohésion.....	7
3.3 La connexité.....	7
4. Les connecteurs.....	8
4.1 Le rôle des connecteurs.....	9
4.2 Le classement des connecteurs.....	9

5. Les connecteurs argumentatifs.....	10
5.1 Le classement des connecteurs argumentatifs.....	12
6. Les connecteurs concessifs.....	13
6.1 La concession.....	13
6.2 Le classement des connecteurs concessifs.....	14
6.2.1 Le classement des connecteurs concessifs selon J. M. Adam.....	15
7. La théorie de l'argumentation.....	15
7.1 L'argumentation et l'acte d'argumentation.....	17
7.2 L'orientation argumentative.....	18
7.3 Le connecteurs argumentatifs.....	19
7.3.1 Les propriété de la relation argumentative.....	19
8. La pragmatique.....	21
8.1 La pragmatique intégrée.....	21
8.1.1 L'énonciation.....	22
8.1.2 L'énonciation et l'énoncé.....	23
9. La théorie de la linguistique et de la grammaire textuelle.....	25
9.1 Les organisateurs textuels.....	27
Bilan.....	28

Deuxième chapitre

La description des connecteurs « mais » et « pourtant »

1. les deux types de « mais ».....	29
1.1 Le « mais ^{SN} » de réfutation.....	29
1.2 Le «mais ^{PA} » d'argumentation.....	31

2. Le développement de la description de (mais).....	33
3. la description de (mais) d'après J.M .Adam.....	35
3.1. Le (mais) de renforcement- renchérissement.....	35
3.2 Le (mais) réfutatif.....	36
3.3 Le (mais) phatique.....	36
3.4 Le (mais) concessif.....	37
3.5 Le (mais) argumentatif.....	38
4. La description concessive de (pourtant).....	38
4.1 Le (pourtant) concessif selon M. Reigel et al.....	38
4.2 Le (pourtant) concessif selon J. M. Adam.....	39
4.3 Le (Pourtant) concessif selon J. Moeschler.....	39
Bilan.....	42

Troisième chapitre

Application de l'analyse de « mais » et « pourtant » dans deux textes littéraire choisis

1. Le corpus.....	43
1.1 Le procès verbal.....	43
1.2 L'étranger.....	44
2. L'analyse du corpus.....	44
2.1 L'application de l'analyse de « mais ^{PA} » argumentatif.....	44
2.2 L'application de l'analyse de « pourtant ₁ » concessif.....	47
Bilan d'analyse.....	51
La conclusion générale.....	52

Les Références bibliographiques.....	53
Table des matières.....	54